



COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

Le Fonds de placement immobilier Cominar conclut une facilité de crédit renouvelable non garantie de 350 millions de dollars

Québec (Québec), le 6 août 2014 – Le Fonds de placement immobilier Cominar (« Cominar ») (TSX : CUF.UN) annonce aujourd’hui la clôture d’une facilité de crédit non garantie de premier rang d’une durée de trois ans et d’une valeur de 350 millions de dollars avec la Banque Nationale du Canada, qui agit comme principal arrangeur et agent administratif, et un syndicat de prêteurs qui se compose de la Banque Nationale du Canada, de la Banque de Montréal, de la Caisse centrale Desjardins, de La Banque de Nouvelle-Écosse, de la Banque Royale du Canada, de la Banque TD, d’ATB Financial et de Canadian Western Bank. Le montant des emprunts contractés aux termes de cette nouvelle facilité peut être porté à au plus 550 millions de dollars, sous réserve du consentement des prêteurs. Cette nouvelle facilité remplace la facilité de crédit garantie de 300 millions de dollars antérieurement contractée par Cominar et procure un crédit disponible en fonction, entre autres, du maintien par Cominar d’un actif global non grevé correspondant à au moins 130 % du capital global de sa dette non garantie de premier rang impayée. La valeur de l’actif global non grevé de Cominar s’élève actuellement à 2,3 milliards de dollars, ce qui représente 160 % du capital global de sa dette non garantie de premier rang impayée.

Le coût des emprunts contractés aux termes de la nouvelle facilité est établi en fonction d’une grille de notes, et Cominar bénéficiera d’une réduction de 30 points de base par rapport aux coûts de sa facilité de crédit garantie antérieure. Les emprunts contractés aux termes de la nouvelle facilité sont de rang égal aux débentures non garanties de premier rang de Cominar.

« Nous sommes heureux de conclure cette facilité de crédit non garantie de premier rang de 350 millions de dollars; elle est un élément important de notre stratégie de financement globale visant à mettre l’accent sur la souplesse financière et à accroître le recours aux emprunts non garantis. Nous introduirons également un rapport obligatoire similaire de 130 % entre l’actif global non grevé et le total de la dette non garantie de premier rang, dans l’intérêt de tous les porteurs de débentures non garanties de premier rang existantes et futures de Cominar », a indiqué Michel Dallaire, président et chef de la direction de Cominar.

PROFIL au 6 août 2014

Cominar est le troisième fonds de placement immobilier diversifié en importance au Canada et demeure, à ce jour, le plus important propriétaire d'immeubles commerciaux dans la province de Québec. Le FPI est propriétaire d'un portefeuille constitué de 526 immeubles dans trois segments de marché différents, soit des immeubles de bureaux, des immeubles commerciaux et des immeubles industriels et polyvalents. La superficie locative du portefeuille de Cominar totalise 39,5 millions de pieds carrés au Québec, en Ontario, dans les provinces de l'Atlantique et dans l'Ouest canadien. Cominar a pour objectifs de verser des distributions de liquidités accrues à ses porteurs de parts et de maximiser la valeur pour ceux-ci grâce à une gestion proactive et à l'expansion de son portefeuille.

Cominar offre aux porteurs de parts la possibilité de participer à son régime de réinvestissement des distributions, lequel permet aux participants de recevoir leurs distributions mensuelles en espèces sous forme de parts additionnelles de Cominar. Les participants auront le droit de recevoir une distribution additionnelle, qui sera versée en parts supplémentaires, d'une valeur égale à 5 % des distributions réinvesties. Pour obtenir plus d'informations ou un formulaire d'adhésion, veuillez consulter le site Web de Cominar au www.cominar.com.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué peut contenir des énoncés prospectifs concernant Cominar ainsi que son exploitation, sa stratégie, sa performance financière et sa situation financière. Ces énoncés se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes tels que « pouvoir », « prévoir », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « être d'avis » ou « continuer » et de la forme négative de ces termes et leurs variantes, ainsi qu'à l'emploi du conditionnel et du futur. La performance et les résultats réels de Cominar dont il est question dans les présentes pourraient différer sensiblement de ceux qui sont exprimés dans ces énoncés ou qui y sont sous-entendus. Ces énoncés sont faits entièrement sous réserve des incertitudes et des risques inhérents aux attentes futures. Parmi les facteurs importants en conséquence desquels les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes, citons les facteurs généraux liés à la conjoncture économique et aux marchés, la concurrence, la modification de la réglementation gouvernementale et les facteurs exposés sous la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de Cominar. La présente mise en garde s'applique à tous les énoncés prospectifs attribuables à Cominar et aux personnes qui agissent en son nom. Sauf stipulation contraire, tous les énoncés prospectifs sont à jour à la date du présent communiqué.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec les personnes suivantes :

Michel Dallaire, ing., président et chef de la direction

Sylvain Cossette, vice-président exécutif et chef de l'exploitation

Gilles Hamel, CPA, CA, vice-président exécutif et chef des opérations financières

Tél : 418-681-8151

michel.dallaire@cominar.com

sylvain.cossette@cominar.com

gilles.hamel@cominar.com